

son tomakawk, et lui dit ces simples paroles : "Tu m'as donné la vie, je te la donne aujourd'hui ; mais ne te trouve plus sous ma main, car je ne t'épargnerais pas."

La Chaudière-Noire, autre chef iroquois, la terreur de toute l'Amérique, mortellement blessé par un jeune Algonquin de vingt ans, s'écrie : "Faut-il que moi qui ai fait trembler toute la terre, meure de la main d'un enfant !" !

Auriouaï, chef ami des Français,¹ est mourant à Québec. On lui parle de Jésus-Christ que les Juifs ont crucifié, et il répond : "Que n'étais-je là j'aurais vengé sa mort et je leur aurais enlevé la chevelure".

Le quatrième volume de l'ouvrage de la Potherie, si l'on s'en tient à la simple lecture du titre, est supposé contenir l'histoire des Abénaquis. Mais l'auteur ne parle pas ou peu de cette brave nation, si dévouée, si fidèle aux Français. Il continue à traiter des mœurs et des maximes des Iroquois et de leurs mouvements de guerre. Il s'étend surtout sur les démarches qui furent faites pour arriver à la grande paix générale de 1701. Ici, la Potherie est un témoin oculaire et digne de foi. Il a vu, de ses yeux vu, et il aime à le dire. Cet homme, abondant en paroles comme certains des héros d'Homère, ne nous fait grâce d'aucune des nombreuses harangues qui furent alors prononcées par les chefs sauvages. Il nous décrit par le menu chacun des colliers qui furent présentés. A la longue tout cela devient fastidieux.

Cependant la Potherie sort du terre à terre et a de belles envolées lorsqu'il résume la large part que le gouverneur de Frontenac prit à ces négociations.

Après la grande assemblée tenue à Montréal au mois d'août 1701, où se trouvèrent réunis plus de mille sauvages appartenant à toutes les nations du pays, il s'écrie :

"Tel fut le jour heureux qui fut l'accomplissement de tous les travaux de feu M. le comte de Frontenac, l'amour et les délices de la Nouvelle-France, le père des nations sauvages, ses alliées, et la terreur de cette redoutable nation qui faisait trembler l'Amérique septentrionale. Il avait porté le fer et le feu chez eux à l'âge de 74 ans, en 1695. Il les avait forcés de lui demander plusieurs fois la paix, mais comme il ne voulait pas abandonner ses alliés, il la leur refusa, il les força de consentir à la fin qu'ils y fussent compris. Ils cessèrent tous actes d'hostilité en 1698, et si la mort ne l'eût prévenu cette année, qu'il donnât le repos à ce vaste continent, il aurait eu la satisfaction de voir amener généralement tous les prisonniers ses alliés qui avaient toujours donné matière à différer la paix."²

¹ Celui-là même que le gouverneur de Denonville avait fait saisir en 1687 au milieu d'un banquet et qui avait été envoyé sur les galères en France. Frontenac le ramena au pays en 1689.

² T. IV, pp. 253-254.